

PUROO®

La nouvelle génération de microstation

PUROO® est la somme de toutes les innovations et du savoir faire d'ATB et d'ADG. C'est un produit conçu et développé en Allemagne par ATB, puis assemblé en France dans une cuve béton de haute technologie fabriquée par ADG.

La Qualité, le SAV et la fiabilité sont nos engagements.

ADG est le seul fabricant à vous offrir pendant 2 ans un entretien gratuit (hors vidange).

C'est un gage de garantie, de fiabilité et d'efficacité, alors choisissez PUROO® !



ADG BETON
Z.I. des Sables
Chemin des Sables
54110 ROSIERES AUX SALINES
Tél : 03 83 29 37 37
Fax : 03 83 21 20 74
N° SIREN : 303970966 R.C.S.
NANCY B306970966
CODE NAF : 2361Z

S.E.B.E.
Route de Faverney
70160 MERSUAY
Tél : 03 84 91 31 44
Fax : 03 84 91 35 29
N° SIRET :
31623959900012
R.C.S. VESOUL 79B26
CODE NAF : 2361Z

Intéressé ?

Vous nous contactez, nous vous conseillons



ADG Béton

Avec 2 sites de production en France, plus de 60 employés et près de 40 années d'expérience dans la conception et la fabrication de produits béton, notre entreprise familiale est devenue un spécialiste dans le domaine de l'assainissement autonome.



ATB France

Grâce à un esprit visionnaire, au courage, à un fort pouvoir d'innovation et la qualité, cette société familiale, fondée en 1999, est devenue une entreprise renommée dans le secteur de l'assainissement avec plus de 60 employés.

ATB conçoit et fabrique ses produits en Allemagne. Elle possède un siège social en France et est inscrite à la chambre des métiers.

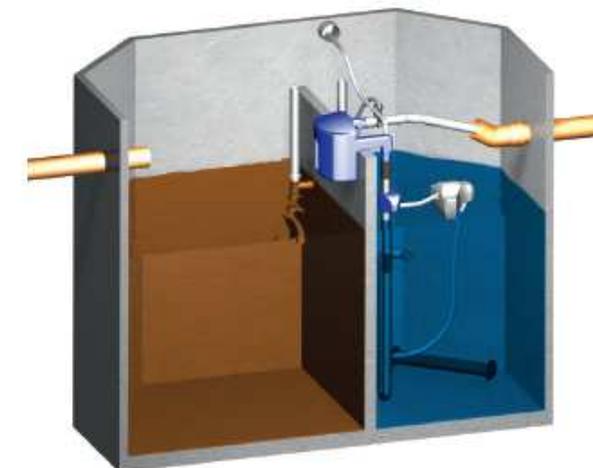
Distributeur :

Pour plus de renseignements, notre distributeur reste à votre disposition.



PUROO®

**La microstation de 1 à 6 EH
fonctionnement SBR simple et efficace**



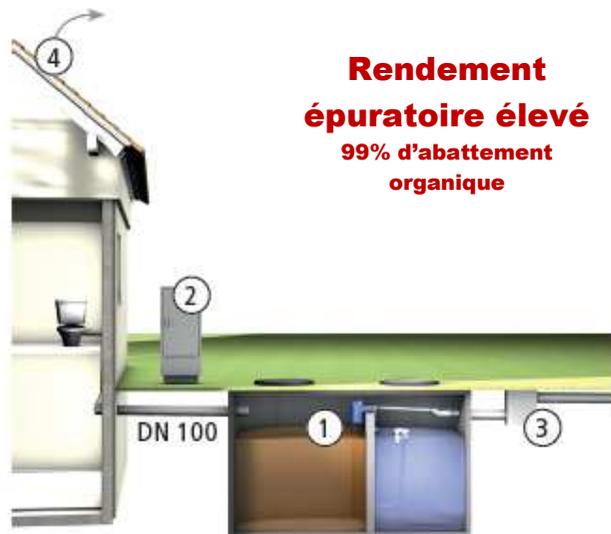
**Exclusivité PUROO® :
2 ans de maintenance offerts**

Technologie

Plus de 65 000 installations
dans toute l'Europe



Schéma de fonctionnement :



**Rendement
épuration élevé
99% d'abattement
organique**

- ① PUROO® fourni avec 10 m de tuyau d'air, câble et 2 ans d'entretien inclus
- ② Coffret extérieur en PE (si nécessaire)
- ③ Poste de relevage en amont ou en aval (si nécessaire)
- ④ Ventilation à réaliser selon le NF DTU 64-1

Un fonctionnement simple :

Avec environ 2 cycles épuration par jour, PUROO® assainie vos eaux usées. Toutes les eaux usées arrivent dans le décanteur primaire, et commence alors le traitement en 4 phases.

1. Phase d'alimentation

L'eau recueillie dans le décanteur primaire passe dans le réacteur.

2. Phase de traitement

Durant 11 heures environ, les eaux usées vont être épurées. Pour cela on alterne des temps de brassage, d'aération et de pauses.

3. Phase de décantation

Durant 1 heure, les boues activées se déposent au fond de la cuve de traitement.

4. Phase d'évacuation

L'eau clarifiée est évacuée hors de la station.

Rejet des eaux épurées :

Conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 7 septembre 2009 modifié relatif aux prescriptions techniques), les eaux épurées en sortie de PUROO® sont :

- soit rejetées dans un milieu hydraulique superficiel (collecteur communal des eaux pluviales, fossé, cours d'eau) nécessitant une autorisation du propriétaire ou gestionnaire du lieu de rejet,
- soit infiltrées dans le sol pour irriguer des végétaux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine,
- soit rejetées dans un puits d'infiltration (autorisation du SPANC)

PUROO® s'adapte à toutes les situations :

- sous charge, sur charge, à-coup hydraulique,
- gestion automatiquement du mode économique en cas d'absence prolongée

Avec PUROO® :

- Pas d'électrovanne,
- peu de pièces d'usure,
- un coût d'entretien et de maintenance réduits,
- un flotteur à bille pour tout gérer,
- des performances épuration élevées.

PUROO®, c'est surtout :

- une filière adaptée à la pose en nappe phréatique,
- la filière agréée la moins gourmande en énergie de sa catégorie : 0.68 kWh/j pour 6 EH soit **28€/an**,
- une hauteur de remblaiement importante : 80 cm,
- une emprise au sol limitée (5 m²)
- un volume suffisant pour espacer les vidanges (2,6 m³).